

PRP: FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT/CSE ET CSSCT

PUBLIC VISÉ

Salarié(e)s

DUREE

Durée en centre : 35 heures

Durée hebdomadaire moyenne :
35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne

GRETA Val-de-Marne

126 avenue Roger Salengro

94500 Champigny-sur-Marne

CONTACT

GRETA Val-de-Marne

Pôle Accueil

Tél : 01 45 16 19 19

greta94@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Riadh Baghli

greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr - Tél : 01 45 16 19 19

TARIFS

Nous consulter

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :

Plan de développement des
compétences

CODES

NSF : 344

Formacode : 42866

Code Rome : M1402

OBJECTIFS

Appréhender la réglementation relative au fonctionnement et aux missions des membres du CHSCT/CSE et Csst.

Analyser les risques professionnels et proposer des mesures de prévention.

Proposer des avis et des préconisations concernant tous projets touchant à la santé et la sécurité au travail.

Analyser les accidents et les maladies professionnelles.

Réaliser des visites cohérentes et pertinentes dans les services.

Situer son action au regard de l'environnement réglementaire et juridique variable selon le statut public ou privé.

PRE-REQUIS

Être membre du CHSCT/CSE ou Csst

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

POSITIONNEMENT

pédagogique

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Demande de devis

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation action

Possibilité de formation inter entreprise

Prise en compte des situations spécifiques à l'entreprise

Alternance entre apports théoriques et mises en situation

En fonction des possibilités de la structure/ de l'entreprise: organisation d'une

intersession avec un travail d'analyse, et réalisation d'une analyse de risque sur site

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

- ▶ Les représentations individuelles et collectives sur les accidents de travail et maladies professionnelles
- ▶ les accidents de travail, les maladies professionnelles et les différentes problématiques de santé physique et mentale: les enjeux humains et financiers
- ▶ la réglementation concernant le CHSCT/CSE/Csst: Règles de fonctionnement et missions
- ▶ Le droit de retrait et d'alerte: Analyse de cas
- ▶ La prévention et les principes de prévention: obligation de l'employeur et du salarié.
- ▶ Analyse des risques,méthodologie par une approche par les tâches réelles: maîtrise des concepts et de la méthode d'analyse
- ▶ la recherche de mesures de prévention et d'organisation
- ▶ L'analyse à postériori des accidents de travail et des maladies professionnelles: méthodologie de l'arbre des causes
- ▶ Organisation d'une visite: la méthodologie d'observation, d'entretien et la réalisation d'un compte-rendu
- ▶ Etude plus spécifique de certains risques
- ▶ le rôle des indicateurs de suivi en santé au travail

VALIDATION

- ▶ Attestation niveau : sans